



AVIS PUBLIC

REPORT DE L'AUDITION PUBLIQUE

DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉMOLITION  
BÂTIMENTS SITUÉS AU 223, CHEMIN DE LA CÔTE SUD

AVIS PUBLIC est donné aux personnes intéressées que le comité sur les demandes de démolitions, qui devait tenir une audition publique le 11 mars 2026 à 18 h 30 à la Maison du citoyen relativement à la demande d'autorisation de démolition ayant trait aux bâtiments indiqués ci-après, conformément au Règlement RV-1728 sur la démolition d'immeubles, à savoir :

Résidence principale  
Lot 2 502 983 du cadastre du Québec  
et  
Grange détachée  
Lot 2 503 001 du cadastre du Québec

reporte à une date ultérieure, à être déterminée par un nouvel avis public, la tenue de cette audition.

Donné à Boisbriand, ce 10 mars 2026.

La greffière,  
Me ÉDYTH ARIANE LAVOIE, OMA